

# Partenaires

N° 27 - décembre 2010



[www.nievre.chambagri.fr](http://www.nievre.chambagri.fr)

## ■ Le nouveau logo

La Chambre d'Agriculture se donne une nouvelle identité visuelle

## ■ Les cours d'eau

2 classements des cours d'eau pour des objectifs différents

## ■ Actualité Elevage

La démarche qualité de l'EdE

Attention aux délais de notification

La Chambre d'Agriculture va à la rencontre des éleveurs

Découvrez Cléo Elevage

## Edito

Il serait tentant, en cette fin d'année, de se laisser aller au pessimisme. 2010 a été difficile pour nombre d'entre nous, on ne peut pas le nier.

Mais tâchons de regarder les choses de façon positive :

- les comptes 2010 pourraient ne pas être si mauvais, selon les premières estimations du Centre de gestion ;
- nous avons été capables de nous mobiliser pour faire pression sur les cours et obtenir des accords qui permettront à terme une hausse des prix sur la viande ;
- les nouvelles concernant les premières orientations de la PAC d'après 2013 sont plutôt bonnes, même s'il reste des incertitudes sur son financement ou le devenir des zones défavorisées ;
- la Chambre d'Agriculture est plus que jamais mobilisée pour être à votre écoute et répondre à vos demandes ;

Comme chaque année, nous vous faisons parvenir le catalogue des formations proposées par la Chambre. Vous y lirez quelques témoignages qui montrent combien il est important de se laisser du temps pour prendre du recul par rapport aux multiples tâches auxquelles il nous faut faire face quotidiennement. Participer à une réunion, recevoir un conseiller, aller un ou deux jours en formation, autant de moments qui nous offrent l'occasion de rencontres et d'échanges qui nous enrichissent. « On est apprenti toute sa vie » dit fort justement un des agriculteurs qui a témoigné dans ce catalogue.

Le président de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre

**Eric BERTRAND**

**Ensemble, cultivons l'avenir de la Nièvre**



# Un nouveau logo pour la Chambre d'Agriculture

## Pourquoi une nouvelle identité visuelle pour la Chambre d'Agriculture ?

En 2009, les Chambres d'Agriculture ont posé les bases d'une réforme appelée "Terres d'avenir". Elles ont voulu affirmer deux volontés :

- renforcer la proximité de terrain avec les agriculteurs
- et renforcer la performance des conseils apportés.

Pour valoriser et accompagner cette dynamique, le groupe Chambres d'Agriculture a décidé de renforcer et moderniser son image. Avec ce nouveau logo, nous voulons traduire notre volonté de toujours mieux remplir nos missions, exposer nos ambitions et montrer notre foi dans l'avenir de la Chambre d'Agriculture.

Avec notre logo en forme de flèche, nous voulons marquer la capacité d'orientation de la Chambre d'Agriculture. La forme simple et épurée illustre le rôle fédérateur et de force de proposition. Les différents tons de vert sym-

bolisent des parcelles de territoire. Nous voulons être activateurs de toutes les agricultures et de tous les territoires.

Ceci n'est qu'une étape. Un autre grand chantier est en oeuvre depuis plusieurs mois : celui de la mutualisation des moyens, humains et techniques, au niveau de la région.

Pendant quelques mois, vous verrez les deux logos, l'ancien et le nouveau. Dans un souci de bonne gestion, nous utiliserons les documents et les fournitures jusqu'à épuisement des stocks. Nous remplacerons le matériel au fur et à mesure des besoins.



### Irrigants

#### N'oubliez pas de renvoyer votre demande

Les demandes d'autorisation d'irriguer sont faites collectivement par la l'intermédiaire de la Chambre d'Agriculture.

Un formulaire est envoyé en fin d'année aux agriculteurs concernés. Ils doivent le renseigner en notant les cultures de la campagne précédente ainsi que le volume d'eau consommée, et les prévisions de l'année suivante (surfaces et productions). La Chambre d'Agriculture réalise l'étude d'ensemble et la transmet à l'administration qui délivre les autorisations.

Les irrigants ont jusqu'au 23 décembre pour renvoyer le formulaire à la Chambre d'Agriculture. Il n'y aura pas de relance téléphonique. Sans réponse, le besoin en irrigation ne sera pas pris en compte dans l'étude d'ensemble.

**Contact :**  
**Arnaud VAUTIER**  
**03 86 93 40 63**

### Documentation

#### à consulter sur notre site internet

- Une étude menée par l'Institut de l'Élevage et le Ministère de l'Agriculture sur le logement des animaux en élevage allaitant.



- Une analyse sur l'évolution des élevages appartenant aux réseaux d'élevage depuis 2000 et quelques perspectives.



- L'élevage allaitant dans la Nièvre en 2009 : taille, production